



Les Echiquiers Berry Sologne

Règlement intérieur du 22^e Rapide de Gien

<http://club.quomodo.com/ebsgien>

Art 1 : Organisateur

Le 22^e rapide des Echiquiers Berry-Sologne est organisé par le Club d'Echecs de Gien le dimanche 20 septembre 2020.

Art 2 : Déroulement

- Le 22^e rapide des Echiquiers Berry-Sologne se déroule en 7 rondes de 2X15mn + 5s/c.
- Le lieu du tournoi se situe à la Salle Bernard Palissy rue Bernard Palissy à Gien 45500.
- L'accueil des participants et le contrôle des licences se fera le jour même de 8h30 à 9h30.
Il est possible de prendre sa licence sur place.
- Les règles régissant les parties sont celles adoptées par la FIDE lors de son 88^e Congrès à Goynuk - Antalya et appliquées par la FFE depuis le 1^{er} janvier 2018.
- Horaires des rondes:
1^{er} ronde : 10h00 – 2^e ronde : 11h00 – 3^e ronde : 12h00
4^e ronde : 14h00 – 5^e ronde : 15h00 – 6^e ronde : 16h00 – 7^e ronde: 17h00.
- Remise des prix: 18h45 au plus tard.
- Après chaque partie, le gagnant ou le joueur ayant les blancs en cas de nul apporte les résultats à la table d'arbitrage. L'autre joueur remet l'échiquier en place.
- Quand une session de jeu est en cours, aucune analyse n'est autorisée dans la salle de jeu ni par les joueurs ni par les spectateurs.
- Les joueurs ayant terminé leur partie seront considérés comme spectateurs.
- Téléphone portable: les appareils de communications (téléphones, montres connectées, etc.) sont interdits dans la salle de jeu, toute sonnerie, bip et autres sons seront pénalisés par la perte de la partie.

Art 3 : Appariements et classements

- Les appariements seront informatisés au système suisse.
- Classement: Il s'effectue en fonction du nombre obtenu de points de partie.
Gain= 1 ; Nullité= 0,5 ; Perte= 0.
- Départage entre les ex-aequo: Buchholz tronqué, puis Buchholz, puis performance.
- Les résultats de la ronde en cours et les appariements seront affichés dès que possible et dans les délais les plus courts.

Art 4 : Forfaits

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante.
Deux forfaits consécutifs ou non entraînent l'exclusion du tournoi.

Tout forfait ou tout abandon non justifié sera automatiquement signalé à la DNA de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Art 5 : Droits d'inscription

Seniors: 12€ Jeunes: 6€

Art 6 : Les prix

La liste détaillée des prix sera affichée dans la salle du tournoi avant la 4^e ronde.

Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.
Les prix du classement général seront distribués à la place.

Les prix par tranche ELO seront attribués en cas d'égalité de point au joueur ayant le meilleur départage.

Les joueurs non classés ne recevront que la moitié du prix en cas de victoires.



Les Echiquiers Berry Sologne

Règlement intérieur du 22^e Rapide de Gien

<http://club.quomodo.com/ebsgien>

Art 7 : Arbitrage

L'arbitre de ce tournoi est Denis Bernard - Arbitre Fédéral Open 1 - (validité 2023-24), agréé Fide

Art 8 : Respect du règlement et protocole sanitaire

Tous les joueurs s'engagent à respecter le présent règlement intérieur, et, comme l'ensemble des participants, son protocole sanitaire tous deux disponibles en ligne et à l'affichage.

Tout contrevenant au règlement du tournoi pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Tout manquement délibéré au protocole sanitaire de ce tournoi est synonyme d'exclusion immédiate et sans appel.

La conduite des joueurs se devra de respecter scrupuleusement l'article 12 des règles de la FIDE (article affiché en permanence dans la salle de jeu).

Arbitre du 22^e Rapide FIDE de Gien, président des EBS

Denis Bernard

Les Echiquiers Berry-Sologne, organisateur du 22^e Rapide FIDE de Gien, le 20 septembre 2020

ECHIQIERS BERRY SOLOGNE
Maison des associations rue Paul Enfert
45500 GIEN